

COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION DE LA JEUNESSE, DES SPORTS, DE LA VIE ASSOCIATIVE ET DE LA CULTURE

Séance du 24 avril 2019 à 20h00

Etaient présents

Ludovic VINCENT - Sabine GRANDEMANGE – Laure GRANDEMANGE - Stéphanie MALISZEWSKI - Rémi DECOMBE – Philippe CUNY - Gilbert LAMBOLEZ.

Excusés : Didier HOUOT – Arthur BRAUN – Murielle COLLIN.

Ludovic VINCENT rappelle le but de cette réunion qui concerne l'attribution des subventions aux associations et la présentation d'un agrès sportif.

Trois types de subventions seront étudiées :

1. Les récurrentes
2. Les exceptionnelles
3. Les nouvelles

Ludovic annonce que l'enveloppe est à l'identique de celle de 2018 soit 82 000 € (y compris les conventions subventionnées : musique 56 000 – plateau ivre 1 500).

1. Toutes les demandes sont étudiées une par une.

Le montant pour chacune des associations est arrondi.

2. Le plateau Ivre bénéficiera en plus des 1 500 euros, d'une subvention exceptionnelle de 500 euros pour leur déplacement au festival d'Avignon.

Une subvention de 150 euros sera accordée à l'association « la cabane » afin de subvenir aux frais éventuels de la croix rouge pour l'organisation de leur feu de Saint Jean (un courrier en ce sens leur sera envoyé).

Quant à la Savate Voinraude, la demande reste en attente de leur bilan financier.

3. Une somme de :

215 euros seront accordés à l'Assoupline comme en 2017

100 euros pour l'ASF,

100 euros pour Body Fit

100 euros pour l'échiquier Géromois

150 euros pour l'école Perce Neige

560 euros pour les TRUC - montant versé par la CCHV en 2018

500 euros pour les sentiers de la photo (dossier mis en attente suite aux informations reçues lors de leur assemblée générale du 29/04/2019).

Le récapitulatif de toutes les subventions est joint à ce compte-rendu.

En ce qui concerne les associations hors commune, aucune subvention ne leur sera attribuée.

Ludovic présente ensuite le projet Airfit (structure d'agrès sportifs à disposition de tous). Trois devis sont présentés, à ces propositions peuvent s'ajouter bon nombre d'équipements d'une année sur l'autre en fonction des envies.

L'idée proposée semble satisfaire l'assemblée. Si le projet abouti, celui-ci pourrait être installé entre le boulodrome et le city stade pour être vu et utilisé par tous.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Associations sportives	Montant subvention 2019
Association sportive de VAGNEY (football)	2 940 €
Club Olympique de la Haute-Moselotte (Athlétisme)	1 370 €
Foyer de ski de fond	895 €
Ski-club de Vagney-Rochesson (club Vosgien)	1 390 €
Tennis Club de Vagney	2 190 €
Association de Tennis de table	455 €
1 ^{ère} Compagnie d'Arc des Hautes Vosges	790 €
Twirling bâton	1 135 €
Trail des Grandes Gueules	250 €
Assoupline	215 €
Body Fit	100 €

Association culture, sport loisirs et détente	Montant subvention 2019
Comité des Fêtes	1270 €
Les Courtes Gueules	100 €
Club Vosgien - Section marche	100 €
Club de Modélisme des Hautes-Vosges	445 €
Association Vagney loisirs	760 €
Sapeurs Pompiers de Le Syndicat	685 €
Association pour la Prévention Routière	240 €
Groupement d'action sociale du personnel communal	3 785 €
Association des chasseurs	100 €
Centre aéré ALSH – Association Familiale	1 000 €
Association Sportive Folklorique	100 €
Echiquier Géromois	100 €
TRUC	560 €
Ecole Perce Neige	150 €
La Cabane (Subvention exceptionnelle)	150 €
Plateau Ivre (Subvention exceptionnelle)	500
La Savate (en attente)	

Associations patriotiques	Montant subvention 2019
AFN	100 €